



MAISON  
DE  
L'ARTISAN



N° 1786 - 22/06/2023

www.maisondelartisan.fr

## La BPS, La SOCAMA DU SUD et l'UNION ARTISANALE 66 s'engagent en faveur du soutien et du développement de l'artisanat

Mercredi 07 Juin, chez Gil et Jean – artisan bijoutier de La Guilde des Orfèvres à Perpignan, la BPS et la SOCAMA du Sud ont renouvelé leur partenariat avec l'UNION ARTISANALE 66.

Céline ANDRO LEMERCIER, Directrice du Développement des Marchés de Proximité, Gilles DESAPHY, Vice-Président de la SOCAMA du Sud, Isabelle ROUX, Présidente de l'Union Artisanale 66 et Robert MASSUET Président UPA 66 ont signé la nouvelle convention de partenariat qui confirme l'ADN de la banque à être utile et à accompagner ceux qui entreprennent, et permet d'unir les forces dans des actions très concrètes, utiles, pragmatiques et sur le terrain.



Depuis plus de 20 ans, une relation de confiance exclusive s'est tissée avec l'Union Artisanale, qui fédère 25 organisations patronales et 2 000 artisans des secteurs du bâtiment, de l'alimentaire et des services.

A cette occasion, Gilles DESAPHY a accueilli l'évènement dans sa boutique et a présenté l'histoire du Grenat de Perpignan et des artisans bijoutiers d'art. Il a également insisté sur l'importance de transmettre leur savoir-faire. En effet, seuls 9 bijouteries dont Gil et Jean sont agréées de l'Indication Géographique Grenat de Perpignan.

Cette signature s'est déroulée en présence de Gilles Mesa, Gerald Carneglia, Nathalie Mone, Didier Louat.

Ce partenariat institutionnel animé par Christophe PONSOLE inclut des communications régulières en direction des artisans, des interventions sur des thématiques en lien avec leurs besoins ainsi qu'un accompagnement et une mise en valeur de la banque sur des événements annuels : Le Prix Rotary & UPA 66 de l'apprentissage, le Prix de la meilleure baguette, du meilleur croissant et du meilleur pain au chocolat, le Salon de la couture, la Journée de la Saint Eloi ou encore les Rencontres internationales de ferronnerie d'art...

Pour en savoir plus sur le Grenat de Perpignan, découvrez en image son histoire :

<https://www.youtube.com/watch?v=Arxs9fBZCDo>

## Rappel : Soirée Professionnelle CAPEB66



L'été du Bâtiment  
Jeudi 29 Juin de 17h à 23h

A La Table de Thomas - Mas Palegry à Perpignan

Inscriptions : [sabrina.machinet@capeb66.fr](mailto:sabrina.machinet@capeb66.fr) ou au 06 29 48 53 94



## Preuve de paiement du salaire

**Le régime de la preuve est particulier lorsque le paiement du salaire est effectué par chèque.**

La seule remise de chèques à l'ordre du salarié n'emporte pas la preuve du paiement du salaire. En effet, cette remise n'a valeur libératoire pour l'employeur que sous réserve d'encaissement effectif du chèque par le salarié.

Par ailleurs, l'acceptation sans protestation ni réserve d'un bulletin de paie par le salarié ne peut valoir de sa part renonciation au paiement de tout ou partie du salaire



## Les créations d'entreprises à la hausse

**En avril 2023, le nombre total de créations d'entreprises tous types d'entreprises confondus a augmenté de 3,7 % sur un mois.**

Une hausse due à la fois aux immatriculations de micro-entrepreneurs (+4,9 %) et aux créations d'entreprises classiques (+1,7 %).

Plus de 90 000 entreprises ont ainsi été créées au mois d'avril, dont un tiers sont des entreprises classiques.



## Aptitude avec réserves

**L'employeur ne peut pas modifier le contrat de travail sans l'accord du salarié, même pour suivre les recommandations du médecin du travail. S'il le fait, le salarié peut obtenir la résiliation judiciaire de son contrat de travail.**

**Ainsi jugé concernant un salarié déclaré par le médecin du travail :** « apte à son poste, sous réserve d'une poursuite du travail à mi-temps seulement, au rythme de 2 ou 3 jours de travail par semaine ; lors des semaines comptant 2 jours de travail, intercaler 1 jour de repos pour ne pas travailler 3 jours de suite » puis de « limiter les contraintes de travail par exemple en limitant le périmètre des responsabilités » confiées.

Pour tenir compte de l'avis du médecin du travail, l'employeur a imposé au salarié un retrait de ses fonctions de directeur marketing et procédé unilatéralement à la réduction de moitié de sa rémunération.

Pour les juges, ces modifications constituent une rétrogradation ayant un impact sur sa rémunération caractérisant une modification de son contrat de travail.

Les décisions de l'employeur reposant expressément sur la prise en compte de l'état de santé du salarié, la résiliation judiciaire ainsi prononcée produit les effets d'un licenciement nul.



# Annonces Légales

Arrêté du 07 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 Décembre 2012 du Ministère de la culture.

**s e i d o**  
AVOCATS

1065 Avenue Eole  
Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN

**GARAGE CABALLERO**  
**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**  
**AU CAPITAL DE 8 000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL :**  
**CHEMIN DES CARETTES**  
**66380 PIA**  
**483 179 966 RCS PERPIGNAN**

Aux termes d'une décision en date du 13/02/2023 l'associé unique a décidé de modifier l'objet social aux activités suivantes :

L'acquisition, la cession, la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et de droits sociaux en général ; la prise de participation sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement notamment par voie de souscription, d'apport ou d'achat de titres ou droits sociaux, dans toutes entreprises ou sociétés en général, l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers, l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes, l'animation des sociétés dans lesquelles elle peut avoir des participations et la fourniture de prestations de services; elle pourra se porter garante, sous quelque forme que ce soit, de ses filiales ou des sociétés dans lesquelles elle aurait une participation, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Il a également décidé de remplacer la dénomination sociale « GARAGE CABALLERO » par « ALMAJEOR », et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

**AGC CESAME**  
Comptabilité - Gestion - Paie

Partenaire des artisans depuis 1988  
Maison de l'Artisan - 35 Rue de Cerdagne - 66000 Perpignan



**Demandez un devis !**

**04 68 34 59 34**

**s e i d o**  
AVOCATS

1065 Avenue Eole  
Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société par Actions Simplifiée immatriculée au R.C.S. de PERPIGNAN, dénommée « PLAZA INVEST », au capital de 1 000 €, ayant pour objet l'acquisition de tous terrains et leur aménagement en terrains à bâtir, la cession de tous terrains, la cession des parcelles loties après les opérations de lotissement, la promotion immobilière, l'aménagement, la vente et l'exploitation de tous immeubles, en tout ou partie, l'activité de marchand de biens, l'accomplissement de toutes recherches et études de réalisations immobilières, l'édification de toutes constructions en vue de leur vente ou de leur location. Son siège social est à PERPIGNAN (66000), 3 Rue Henri Stendhal. Le Président nommé est Monsieur Fabien PLAZA demeurant à PERPIGNAN (66000), 3 Rue Henri Stendhal

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte.

Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières est soumise à agrément préalable de la société, donné par décision collective extraordinaire des associés.

Pour avis, Le Président.

**Exco**  
Fertilisateurs d'Entreprises

2 Rue des Roitelets  
66700 Argelès-sur-Mer  
Tél : 04 68 82 50 74

JNJ

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**  
**AU CAPITAL DE 7 000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL : 14 RUE DES CIGOGNES, 66700 ARGELES SUR MER**  
**881 652 820 RCS PERPIGNAN**

Par décisions du 25 mai 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, Le Président.



**ANNONCES LÉGALES**

**PUBLIEZ VOTRE ANNONCE**

**04 68 34 59 34**

SCP DONNADIEU BRIHI REDON  
CLARET ARIES ANDRE  
1210 av Eole – Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN

L'annonce parue le 18/05/2023 n°1781, est rectifiée en partie comme suit :

**Ancienne parution** : Suivant acte sous seing privé électronique en date à PERPIGNAN du 25 avril 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement PERPIGNAN 1, le 12 mai 2023, référence 2023 A 1624.

**Parution rectifiée** : Suivant acte sous seing privé électronique en date à PERPIGNAN du 25 avril 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement PERPIGNAN 1, le 10 mai 2023, référence 2023 A 1624.

Pour Avis.

**eleom**  
avocats  
perpignan

SCP DONNADIEU BRIHI REDON  
CLARET ARIES  
1210 Avenue Eole-Tecnosud2  
66028 PERPIGNAN CEDEX

## LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 mai 2023 fait à Perpignan, enregistré au Service de l'enregistrement de Perpignan le 12 juin 2023, référence 6604P012023 A 02011,

La Société CHEZ MATHILDE, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 70 promenade de la côte vermeille 66140 CANET-EN-ROUSSILLON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 883 841 538 RCS PERPIGNAN, a confié à Madame Ghislaine RECORDON, née le 29 juin 1980 à Saint-Rémy (71), de nationalité française, demeurant 7 Rue Cami de la Font del Mas 66300 PONTEILLA, divorcée non remariée.

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de salon de thé, glacier et limonadier situé à CANET-EN-ROUSSILLON, 70 promenade de la côte vermeille, connu sous le nom de CHEZ MATHILDE ;

Pour une durée commençant à courir le 31 mai 2023 pour finir le 30 septembre 2023.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé, le locataire-gérant.

**MAISON**  
DE  
**L'ARTISAN**



## Annonces Légales

Arrêté du 07 décembre 2020 modifiant l'arrêté du  
21 Décembre 2012 du Ministère de la culture.

**s e i d o**  
AVOCATS

1065 Avenue Eole  
Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile dénommée « L4D Développement » immatriculée au RCS de PERPIGNAN au capital de 1 286 001 €, composé d'apports en nature et d'apports en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la cession, la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et de droits sociaux en général ; la prise de participation sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement notamment par voie de souscription, d'apport ou d'achat de titres ou droits sociaux, dans toutes entreprises ou sociétés en général ; son siège est à VILLEMOLAQUE (66300), 14 Route de Passa, et le gérant est M. William DIOGO, demeurant à VILLEMOLAQUE (66300), 14 Route de Passa.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

La gérance.

**s e i d o**  
AVOCATS

1065 Avenue Eole  
Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière dénommée « SCI THIRO », immatriculée au RCS de PERPIGNAN, au capital de 1 000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers. Son siège est à VILLEMOLAQUE (66300), 14 Route de Passa. Le Gérant est M. William DIOGO, demeurant à VILLEMOLAQUE (66300), 14 Route de Passa. Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

Pour avis, La Gérance.

**s e i d o**  
AVOCATS

1065 Avenue Eole  
Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN

**MAISON CALDEIRA**  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
AU CAPITAL DE 2 000 EUROS  
SIÈGE SOCIAL :  
5 PLACE LÉON GAMBETTA  
66000 PERPIGNAN  
8930 016 RCS PERPIGNAN

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15.05.2023, l'objet social a été étendu aux activités de décoration et d'aménagement d'intérieurs (choix des revêtements, des couleurs des murs et du mobilier, mise en relation avec les artisans), aux activités d'achat et vente de bijoux en métaux précieux.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PERPIGNAN.

Pour avis, La Gérance.



La caution  
des professionnels

BANQUE POPULAIRE **+X**  
DU SUD



**AG2R LA MONDIALE**

**ViaSanté**  
MUTUELLE



**Groupama**  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici

### TAXI

→ Recherche emploi taxi. Remplacement pour le mois de Juillet, secteur St Estève. Tél : 06 74 32 84 39.

### EMPLOI

→ JH 17 ans, sérieux et motivé, actuellement en CAP 1<sup>ère</sup> année en Bijouterie Joaillerie à Graulhet prêt de Toulouse, recherche maître d'apprentissage sur les Pyrénées-Orientales. 07 82 55 26 29

### VENTE

→ Vds local commercial + fonds de commerce 55,28 m<sup>2</sup> situé dans un centre commercial proche de Saint Cyprien, exploité à l'année en tant qu'Institut de beauté depuis 20 ans : clientèle fidélisée. Il se compose d'un espace magasin/accueil - 4 cabines entièrement équipées, dont 2 avec douche et 1 avec lave main - lavabo - Wc indépendant. Parking. Idéal activité actuelle ou autres : domaine médical...ou investisseur, peut également être transformé en appartement. Prix : 140.000€  
Tél : 06 29 77 84 15

→ Vds fonds de commerce, Coiffure Homme - Barbier Causse départ à la retraite, tenue 40 ans. 21 m<sup>2</sup>, deux postes de travail, ouvert à l'année. Situé sur une avenue passagère avec parking à 300 m de la plage dans la première station balnéaire du Roussillon.  
Prix du fonds : 48 000€  
Loyer mensuel : 700€ hors charges  
Tel : 06 86 94 54 96

→ Vds salon de coiffure mixte à Estagel cause retraite. Bien situé centre village. Salon 25 m<sup>2</sup> +dépendance 35m<sup>2</sup>.  
Tél : 06 32 18 88 40.

### APPRENTISSAGE

→ JH 15 ans recherche apprentissage pour la rentrée de septembre pour un CAP ELECTRICIEN, Secteur Toulouges et environs : déplacement en scooter sera inscrit au CFA du Bâtiment à Perpignan. Scolarisé jusqu'en 3<sup>ème</sup> générale.  
Contact : 06 52 51 55 30.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE  
Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne  
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : [www.maisondelartisan.fr](http://www.maisondelartisan.fr)

Commission paritaire 0221G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

Tirage : 2000 exemplaires